



République Française
Département du Haut-Rhin
Arrondissement d'Altkirch

Nombre de conseillers élus : 15
Nombre de conseillers en fonction : 12
Nombre de conseillers présents
Et représentés : 10

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 MARS 2026**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 02 mars 2026, s'est réuni dans la salle du conseil le vendredi 06 mars 2026 à 20h sous la présidence de Monsieur Fabien ULMANN, Maire,

Sont présents :

- M. Guillaume REIN, Mme Anne GIRARD et Mme Christelle SCHLOSSER, adjoints,
- Mme Mélanie DEMUTH (arrivée à 20h15), M. Yann AUDEGOND, Mme Charlyne SCHLOSSER, M. Jérôme BANHOLZER, M. Patrick MULLER et M. Vincent STUDER, conseillers municipaux.

Absents excusés :

- Mme Marie-Rose BECKENDORFF et Mme Régine CHAMPVALONT qui n'ont pas donné pouvoir.

Secrétaire de séance : Mme Christelle SCHLOSSER

Secrétaire auxiliaire : Mme Sandrine MACIAS

Après avoir souhaité la bienvenue à l'Assemblée présente, M. le Maire constate que le quorum est atteint pour valablement délibérer.

M. le Maire passe aux différents points à l'ordre du jour.

Délibération 2026-05

6- AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET GENERAL

Les membres du Conseil Municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics,

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Commune de SEPPOIS LE HAUT, établi conjointement par l'ordonnateur et le comptable public,

Entendu les explications du Maire,

DECIDENT de l'affectation du résultat de la façon suivante :

POUR 10

Contre /

Abstention /

AFFECTATION DU RESULTAT AU BP 2026		
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RESULTAT BRUT DE L' EXERCICE 2025	-167.957,19 €	63.582,86 €
RESULTATS ANTERIEURS N-1 REPORTES	29.415,09 €	451.684,57 €
RESULTAT CUMULE	-138.542,10 €	515.267,43 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE LIGNE 001	-138.542,10 €	
COMPTE 1068 EN RECETTE D'INVESTISSEMENT	138.542,10 €	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT LIGNE 002		376.725,33 €

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et sera transmise à M. le Sous-Préfet d'ALTKIRCH.

Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Seppois le Haut le 06 mars 2026

Le Maire

Fabien ULMANN

